

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
N° 75/DELIB/CC/2014.
Du 10 novembre 2014.

Nombre de conseillers en
exercice : 29

Présents : 19
Procuration : 0
Votants : 19
Abstention : 6
Pour : 13
Contre : 0

Le dix novembre 2014 à 18h30, se sont réunis les membres du conseil municipal, sous la présidence de M. ANTOYISSA Zaïnoudine, maire de la commune de CHICONI.

Etaient présents :

Messieurs et mesdames : ANTOYISSA Zaïnoudine, MADI Djouma, ALLAOUI-BACAR Radhuia, ALBERT Zalia, ALI Mohamadi, MADI OUSSENI Mohamadi, MAHAMOUDOU Laouia, RACHIDI Inadhy, MADI Saindou, ABDOU-MADI Sandati, DANIEL Mikidache, MAHAMOUD Hadhurina Soufiani, SAINDOU Bacar, ALI Tadjidine, SOILIH Ibrahim, BOINAÏDI Habachia, ABDOU Inchaty et ALI-MALLOU Assani, et BACO-OUSSENI Nissioiti,

Etaient absents :

SAID ASSANI Haouray, MOUSTOIFA Nadhourati Wahiba, MZE Ali Soulaïmana, ATTOUMANI Issoufi, YSSOUFOU Adidja, IBRAHIM Nissioiti, AZIRARI Ambdillah, MADI MBAE Fatima, SOUFIANI Hassina, et BOINA Bibi.

Objet :

**Adoption de
l'organigramme des
services de la mairie
de CHICONI.**

Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil. **Mme ABDOU MADI Sandati**, ayant obtenu la majorité des suffrages, elle a été désignée pour remplir ses fonctions qu'elle a acceptées.

Le Maire expose qu'après plusieurs consultations et réflexions sur l'organisation des services de la mairie de Chiconi, il est proposé au conseil municipal de valider le fruit de ce travail qui a duré quand même plus de 6 mois.

Après finalisation du projet d'organisation en termes d'élaboration des fiches de postes de tous les agents de la mairie de Chiconi et de clarification des procédures;

Après présentation du nouvel organigramme des services ;

Considérant que le comité technique n'est pas encore installé ;

Afin d'assurer le bon fonctionnement des services ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré par 13 voix pour 6 abstentions :

- ADOPTE le projet d'organisation des services proposé par l'exécutif et par voie de conséquence l'organigramme de services annexé à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, les membres présents ont tous signé sur le registre des délibérations.

Fait à Chiconi, le 10 novembre 2014.

Le maire,

M. Zaïnoudine ANTOYISSA

N.B. : Le maire certifie que cette délibération a été affichée à la mairie le 10 novembre 2014 et que la convocation du conseil municipal avait été faite le 04/11/2014.

Le Maire :



PREFECTURE DE MAYOTTE

REÇU LE

13 NOV. 2014

D. R. C. L



L'organigramme fonctionnel de la mairie de Chiconi : Arrêté le 10/11/2014

→ Liens Hiérarchiques
 Liens fonctionnels

LE MAIRE
Zainouline ANTOYISSA

DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES
Anassi DANIEL

Agence Postale Communale
Assoumani Vittia Frabate

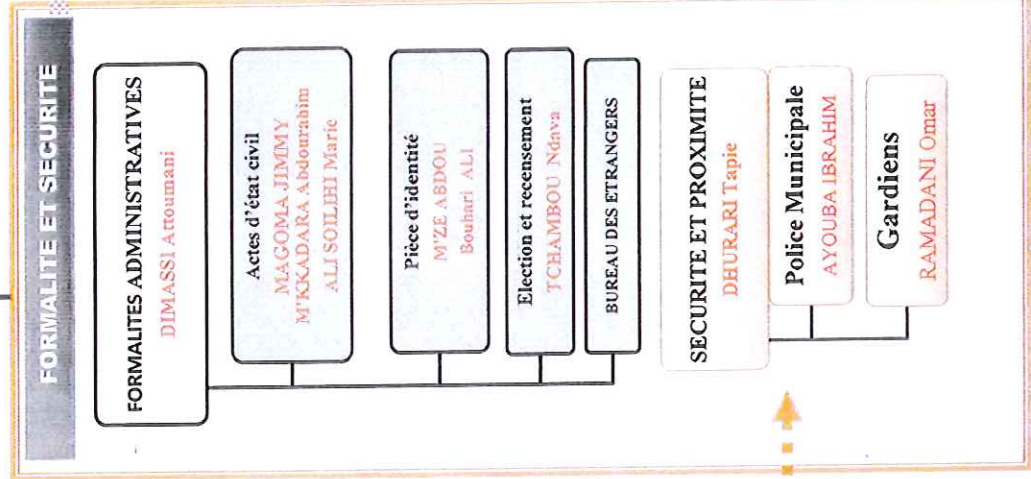
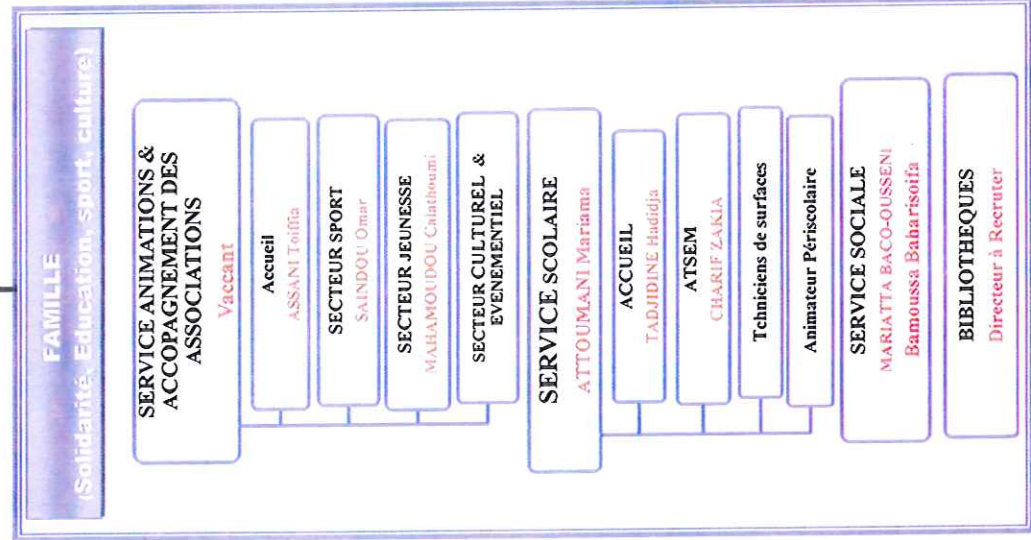
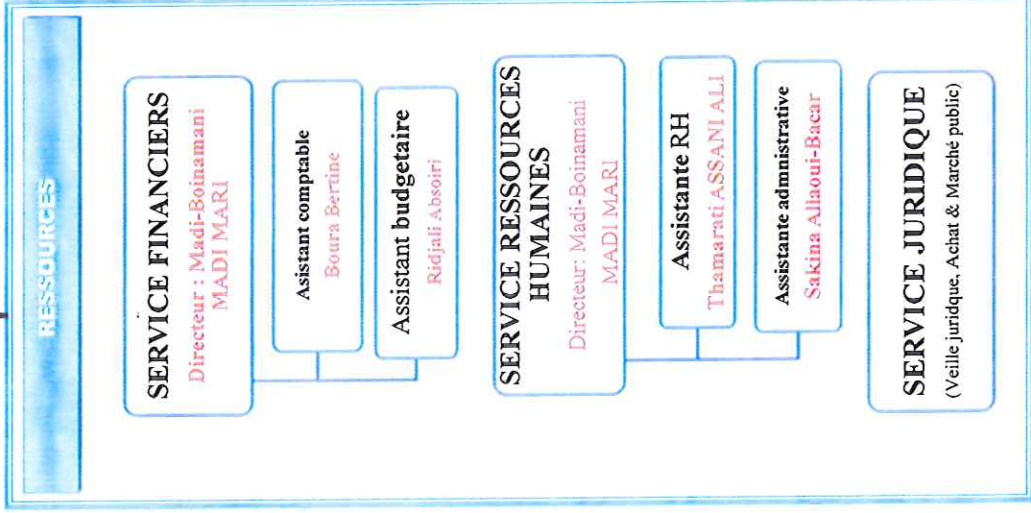
Secrétariat de direction
RAMA ALI Soifia

Accueil
 hotel de ville
SOUFOU SAFI HAMIDA
AYOUBA Mousi

Gestion du courrier
HALIDI SOUNDI
Madi

Secrétaire des études

Communications



LES ADJOINTS AUX MAIRES

